

## MAIRIE DE VALERGUES

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## portant organisation de l'enquête publique sur la modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Valergues

Il sera procédé du 24 février à 8h au 28 mars à 12h, soit durant 33 jours consécutifs, à une enquête publique portant sur la modification n°1 du PLU de Valergues.

Cette modification vise à :

- Traduire règlementairement l'étude urbaine qui a été menée en amont par des changements, ajouts dans le règlement écrit;
- Modifier le règlement écrit pour qu'il traduise au mieux la volonté actuelle de la collectivité ;
- Modifier graphiquement et règlementairement la zone UC en la découpant en plusieurs sous-secteurs.

Mr RABAT Jean-Pierre a été désigné par le tribunal administratif de Montpellier en qualité de Commissaire-Enquêteur.

La personne publique responsable du plan est la commune de la commune de Valergues (34130), Hôtel de ville, 5 Place de l'Horloge.

### Dossier d'enquête :

Le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique, du 24/02 au 28/03 inclus :

- En mairie de Valergues, siège de l'enquête, aux horaires d'ouverture du public :

Le lundi, mardi et jeudi : 9h / 12h et 14h / 17h

Le mercredi : 16h / 20h

+ Vendredi 28 mars 2025 9h/12h (ouverture exceptionnelle)

- Sur le site internet du registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/5917>

Toute personne peut également, dès la publication du présent arrêté, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service urbanisme de la commune de Valergues.

### Observations et propositions:

Le public pourra prendre connaissance du dossier, comprenant notamment le projet de modification n°1 du PLU, les avis émis par les personnes publiques associées, l'avis MRAE concluant à l'absence de nécessité d'évaluation environnementale et la délibération du 6 novembre 2024 précitée, et consigner ses observations, propositions :

- Sur un registre à feuillets non mobiles, préalablement côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, ouvert à cet effet à la mairie de Valergues ;
- Les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur RABAT Jean-Pierre, commissaire-enquêteur

Enquête publique « modification n°1 du PLU de la commune de Valergues. »

Hôtel de ville

5 Place de l'Horloge

34130 VALERGUES

- Les déposer par voie électronique sur l'adresse dématérialisée à l'adresse suivante : [enquete-publique-5917@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5917@registre-dematerialise.fr)

Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à la mairie de Valergues, lors de ses permanences aux dates et horaires suivants :

- le Mercredi 26/02 de 16h à 19h
- le Mardi 11/03 de 14h à 17h
- le Mercredi 26/03 de 16h à 19h

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Valergues, sur son site Internet <https://valergues.com/> et sur le site du registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5917> pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ils pourront également être consulté, pendant le même délai, en préfecture de l'Hérault.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal sera amené à se prononcer par délibération sur l'approbation du projet de modification n°1 du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications audit projet en vue de cette approbation.